



S'INTÈGRE DANS
TOUT UN ÉCO-
SYSTÈME
D'ACTIVITÉS
DÉVELOPPÉES SUR
LE VILLAGE

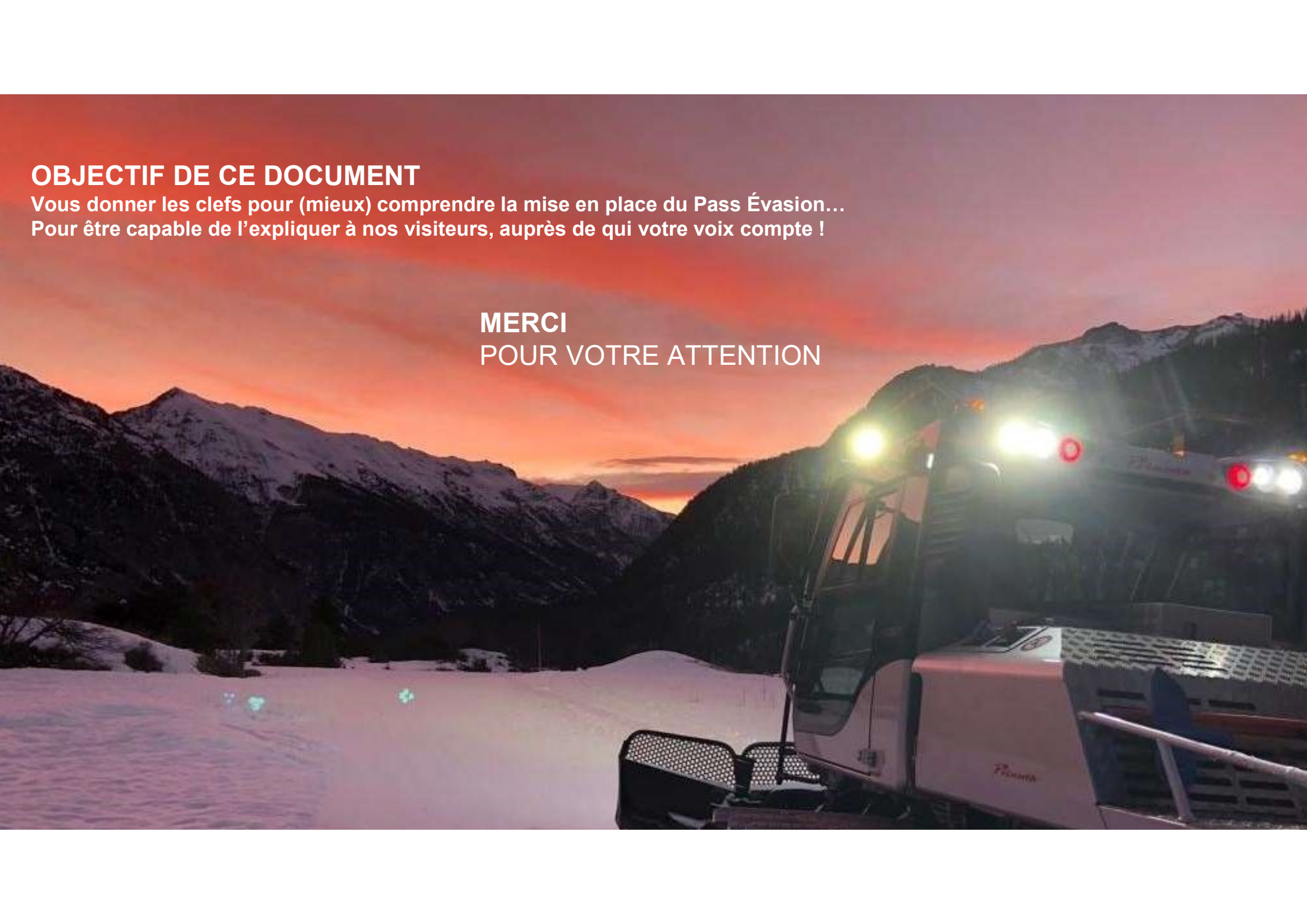


COMPRENDRE ET EXPLIQUER LE NOUVEAU PASS ÉVASION
NORDIC NÉVACHE – MAJ du 08/12/2024

OBJECTIF DE CE DOCUMENT

Vous donner les clefs pour (mieux) comprendre la mise en place du Pass Évasion...
Pour être capable de l'expliquer à nos visiteurs, auprès de qui votre voix compte !

MERCI
POUR VOTRE ATTENTION



ON N'A RIEN INVENTÉ : QUELQUES EXEMPLES EN FRANCE

	DEPUIS QUAND ?	PRATIQUES + LIEUX CONCERNÉS	TARIF ADULTE	RECETTES	AUTRES INFOS
	2011	Redevance « Pass' Balade » pour les itinéraires raquettes et piétons .	• 5,40 € journée • 24 €/ semaine • 47 € /saison	Entre 6 et 18% du CA total de l'hiver selon les stations, saisons	
	2022	Piétons, raquettes, fatbike, ski joering = Itinéraires raquettes + voies blanches + pistes partagées	• 4 € / journée (3€ en 2022) • 32 € / saison • Gratuité scolaires + mineurs	Concrètement : environ 12 à 14 k€ de recettes/an (2 derniers hivers peu enneigés et que seulement 1/3 des usagers payent la redevance	Tarif spécifiques chiens de traîneaux : 1 jour (accès aux pistes) = 7€ (baptême) jusqu'à 12,70 € (conduite)
	?	Journée raquette/luge/piétons = 9,70 € adulte / 9,10 € (6-15 ans et +70 ans) / 7 € (3-5 ans) Journée piéton seulement = 5 € adulte / 4,30 € (6-15 ans et +70 ans) / 2,70 € (3-5 ans)		+ de 30 % du CA global du site	





ESPACE
NORDIQUE
JURASSIEN
Ain • Doubs • Jura



RETOURS D'EXPÉRIENCES

Nicolas GOTORBE (directeur Espace Nordique Jurassien)

Cédric FERMOND (directeur EPIC stations de la Drome)

ESPACE NORDIQUE JURASSIEN =

- C'est assez **difficile à accepter au début** ! Apporter un service supplémentaire permet de mieux faire accepter les choses.
- Selon mon **expérience**, le **message principal** est le suivant :
 - Ce n'est **pas la pratique qui est payante, mais les itinéraires organisés** pour la pratique en question
 - **Les services** dont bénéficient les pratiquants raquettes ou piétons **sont les mêmes** que pour les skieurs : accueil, balisage, salle hors sac, sanitaires, parkings déneigés, et bien entendu secours, plan des pistes gratuit... Cette redevance pour les autres pratiques, c'est aussi une affaire de **justice vis-à-vis des skieurs qui est appréciée par ces derniers** !
 - Une retour récurrent est la **comparaison avec la randonnée pédestre**, d'où l'importance de **préciser dans les communications** que :
 - L'accès est rendu **payant uniquement pour les pratiques organisées**, du fait des nombreux **services dont ne bénéficie pas la pratique de la randonnée pédestre**
 - **La pratique** de la marche dans la neige, de la raquette, mais même du ski **hors-pistes reste libre et gratuite**

EPIC STATIONS DE LA DRÔME =

- **Tarif : 4€**, payable sur les itinéraires balisés, **gratuité** pour **scolaires** et **mineurs** ainsi que pour les **usagers hors itinéraires balisés** (principe de libre accès au milieu naturel).
- **Principe : faire contribuer l'ensemble des usagers** + constituer des recettes pour **améliorer le service**.
- Les deux premières années = **principalement de la communication et sensibilisation**. En 2025, nous allons mettre en place des **contrôles plus réguliers**.
- **Enquêtes satisfaction** = **usagers sont satisfaits** du produit (seuls les locaux grognent) et sont en **demande d'amélioration** (balisage, fichiers GPX, nouveaux itinéraires) => **C'est donc que ça fonctionne**.
- **Nous avons joué le jeu de l'amélioration** : installation de **toilettes** sèches, réalisation des **travaux** d'entretien (1 saisonnier pendant 1 mois), création d'un **nouvel itinéraire**.

**STATIONS
DRÔME**

Pass Balade

**Vous entrez sur un itinéraire balisé
raquettes, une voie blanche ou une
piste partagée.**

Pour pouvoir y accéder, vous devez être détenteur du Pass balade.

Cette redevance a été instaurée afin de contribuer à la gestion et à l'amélioration des services qui vous sont proposés : parkings et déneigement, conseils et plans des itinéraires, toilettes, salle hors sac, balisage, élagage, secours, ...)

Le pass balade est disponible en caisse ou sur notre site internet.

Bonne balade

lesstationsdeladrome.fr



QUOI ? UNE « NOUVEAUTÉ » QUI N'EN EST PAS UNE...

ALPES DU SUD (départements 04-05-06)

- Existe sous forme de **contribution volontaire** depuis plusieurs années
- Création du « Pass Évasion » en 2024 qui se généralise progressivement à toute la région
- À NÉVACHE :
 - existe depuis 2020 sous la forme d'une « **contribution volontaire** »
 - Créée car de nombreux **clients** demandaient « **c'est payant de passer sur les pistes piétons et raquettes ?** »
 - Facultatif + Très peu de communication mais déjà des **clients qui jouent le jeu = Jusqu'à 1000 €** de recette généré par hiver



NORDIC PASS
Évasion

VOUS PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ NORDIQUE AUTRE QUE LE SKI DE FOND ?

VOUS EMPRUNTEZ DES ITINÉRAIRES BALISÉS, SÉCURISÉS ET ADAPTÉS À VOTRE PRATIQUE ?

AIDEZ À L'ENTRETIEN DES PISTES EN ACHETANT VOTRE NORDIC PASS ÉVASION.

Tarifs consultables sur www.nordicalpesdusud.com

NORDIC
ALPES DU SUD



NORDIC PASS
ÉVASION ALPES DU SUD

SAISON	SEMAINE	JOURNÉE
45€	15€	5€

Visuel existant depuis 2022



PIÉTONS, RAQUETTES, RANDONNEURS...
VOUS PROFITEZ DES PISTES QUI VOUS SONT DÉDIÉES OU DES ITINÉRAIRES PARTAGÉS ?

10 km de pistes piétons-raquettes & 5 itinéraires raquettes (13 km)

Col de l'Échelle Haute Clarée

ADOPTÉZ LE GESTE CITOYEN EN CONTRIBUANT À L'ENTRETIEN DE CES ESPACES DÉDIÉS À VOTRE PLAISIR.
FORMULES « CONTRIBUTION VOLONTAIRE » EN VENTE À L'OFFICE DU TOURISME & AU CHALET DES PISTEURS



POURQUOI ? CETTE « NOUVEAUTÉ » EXPLIQUÉE

- **Financer les efforts fournis** pour les adeptes de **pratiques hors ski** (piétons, chiens de traîneaux...) :
 - **Balisage** des itinéraires pour ne pas s'y perdre,
 - **Sécurisation** des potentiels dangers
 - **Damage** de la neige avec une machine.
 - **Secours** sur ces différents espaces
 - **Services** : plan des pistes, aires de pique-nique, WC, parkings déneigés...
- Un **travail coûteux mais essentiel** pour proposer des itinéraires aménagés pour les pratiques hors ski
- **+ de justice entre tous les pratiquants** = à ce jour 98% des recettes reposent sur les skieurs de fond, alors que les coûts sont réparties entre tous
- **OBJECTIF SUR LA DURÉE :**
 - **Faire perdurer le domaines nordique** (investir pour s'adapter au changement climatique = améliorer les itinéraires de repli en altitude)
 - **Développer les services** (salle hors sac...) **et l'offre « hors ski de fond »** : nouveaux itinéraires raquettes...



NORDIC NÉVACHE : CARTE D'IDENTITÉ

- 11 PISTES DE SKI DE FOND = 45 KM
- 2 TÉLÉSKIS + 1 FIL NEIGE POUR LE SKI ALPIN
- 3 « ITINÉRAIRES DE MONTAGNE » = 38 km A/R
- 3 « ITINÉRAIRES RAQUETTES » = 13 km
- NOMBREUSES PISTES PIÉTONS/RAQUETTES AUTOUR DU VILLAGE = 10 km environ
- 1 ESPACE BIATHLON
- 1 ZONE CHIENS DE TRAÎNES + ACCÈS COL DE L'ÉCHELLE
- CETTE LISTE QUI FORME UN TOUT ET FAIT DE NÉVACHE UN STATION CITÉE DANS LE TOP 10 DES DOMAINES NORDIQUES FRANÇAIS



QUI ? OÙ ?

DE NOMBREUX CLIENTS NE SONT PAS CONCERNÉS

- Cette redevance s'applique uniquement sur les espaces aménagés (damés et/ou balisés) : pistes piétons/raquettes, Itinéraires de montagne (col de l'Échelle, Haute Vallée), itinéraires raquette (Les Arras, belvédère de Névache, Combe St Martin), espace biathlon, zones chiens de traîneau. **En dehors l'accès reste entièrement gratuit.**
- Les clients qui prennent déjà un forfait dit de ski de fond (Nordic Pass) ont toutes les activités incluses (hors ski alpin) !
 - Notre conseil : opter pour le Névapass, c'est être sûr de pouvoir tout faire à Névache ! (ou le Nordic Pass pour ceux qui ne font pas de ski alpin)
- Exemple :
 - Un Nordic Pass Journée : permet à un visiteur à la journée de faire du chien de traîneau le matin et du ski de fond l'après midi
 - Un Pass Évasion Journée : permet d'aller marcher le matin jusqu'au col de l'Échelle et s'essayer au biathlon l'après-midi
 - Un Névapass semaine : permet à un vacancier à Névache pour 1 semaine de varier les plaisirs au village : ski alpin et fond, marche, chiens de traîneau, biathlon....

	 Ski de fond	 Ski alpin	 Luge	 Chien de traîneau	 Marche à pied	 Raquettes	 Biathlon	1 JOUR	7 JOURS	SAISON
NORDIC PASS	✓		✓	✓	✓	✓	✓	15 € (11€ 3h)	70 € (60€ à partir de 2 pers.)	75 € Névache (140€ Alpes du Sud)
PASS ÉVASION			✓	✓	✓	✓	✓	4 € À partir de 2 pers. à Névache (5 € pour 1 pers. Valide tout Alpes du Sud)	13 € À partir de 2 pers. à Névache (15 € pour 1 pers. Valide tout Alpes du Sud)	39 € À partir de 2 pers. à Névache (15 € pour 1 pers. Valide tout Alpes du Sud)
ALPIN PASS		✓	✓					12 € (10€ ½ journée)	55 €	
BON PLAN NÉVAPASS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		65 €	105 € Névache (120€ Clarée)



COMBIEN ?

LES TARIFS DU PASS ÉVASION (pour toutes les activités hors ski sur espace aménagé)



LE « PASS ÉVASION » POUR PROFITER DES ITINÉRAIRES AMÉNAGÉS

Grâce au travail passionné des pisteurs-secouristes, les adeptes de balade à pied, raquettes, chiens de traîneau ou autre loisir hivernal hors ski peuvent profiter facilement de nombreux parcours entretenus, balisés. Découvrez 3 itinéraires raquette et plus d'une quarantaine de kilomètres d'itinéraires multi-pratiques autour du village et jusqu'en montagne (Col de l'Échelle ou Haute Clarée).

Adoptez le geste citoyen en participant au financement du temps et de l'argent que nous investissons pour votre plaisir.

Tarif en € par personne Forfaits nominatifs Secours payants : pensez à vous assurer		 ADULTE né entre 1947 et 2010	 JEUNE né entre 2011 et 2021
ALPES DU SUD Valable sur tous les domaines adhérents à Nordic Alpes Du Sud (départements 04, 05 et 06)	PASS ÉVASION JOURNÉE	5 €	/
	PASS ÉVASION SEMAINE	15 €	/
	PASS ÉVASION SAISON	45 €	/
NÉVACHE Valable uniquement à Névache	PASS ÉVASION JOURNÉE	4 €	3 €
	PASS ÉVASION SEMAINE	13 €	10 €
	PASS ÉVASION SAISON	39 €	/
GRATUITÉS	• Enfant né en 2022 ou après (sur présentation d'un justificatif type CNI) • Senior né en 1946 ou avant		

Vous skiez aussi ? Les offres "Nordic Pass" ou "Névapass" incluent toutes les activités nordiques et vous affranchissent donc du Pass Évasion !

Nouveauté 2025-2026 : un tarif spécifique un peu plus bas valable uniquement à Névache



LE BILAN DE LA PREMIÈRE SAISON DU PASS ÉVASION 24-25 = UN VRAI SUCCÈS !

11 994 € DE RECETTE ! (CONTRE MOINS DE 1000€ POUR L'ANCIENNE CONTRIBUITION VOLONTAIRE)

- La clientèle a très bien accepté ce Pass, trouvant normal de payer pour un service proposé.
 - Les clients **réfractaires** sont **minoritaires**, et la plupart comprennent et **acceptent de payer avec plus d'explication**. On ne force pas ceux qui refusent catégoriquement de payer.
 - Répartition des recettes :
 - 49 activité chiens de traîneaux,
 - 51% pour l'activité raquettes et piétons ou encore le biathlon
- Des recettes qui permettent de financer l'offre actuelle (entretien, balisage, sécurisation...) et d'envisager des nouveautés pour la clientèle hors ski (nouveaux parcours...)

Jean Luc

Il n'y a rien d'anormal que tous ceux qui bénéficient de l'aménagement et de l'entretien de l'Espace Nordic, apportent leur contribution et participent aux coûts de fonctionnement.

3 sem. J'adore Répondre Masquer



dans_ C'est une excellente initiative et responsabilisera peut être davantage les piétons, fat bikers et traileurs de neige à rester sur les pistes leur étant dédiées 🙏👍

3 sem 1 J'aime Répondre



chris. Je trouve cela très bien. Nous n'avions pas skié l'année dernière, uniquement rando et raquettes mais bien sûr que nous avons versé une contribution, étant donné le travail fait 👍

3 sem 2 J'aime Répondre



thierry. A partir du moment qu'il y a un service d'accueil, de damage, de secours je comprends à titre perso votre démarche de mettre à contribution tout les pratiquants

3 sem 4 J'aime Répondre



Ewi

Totalement d'accord avec vous - toutes les communes devraient le faire



Ewi

Métropole de Grenoble et Col De Porte Domaine De Chamechaude
Un très bel exemple à suivre notamment pour la route du charmant som



le_c C'est une mesure de bon sens et juste. Je suis concerné car marcheur plutôt que skieur et paierai avec plaisir, connaissant la qualité du travail effectué. Seul bémol: pensez aux familles qui devraient pouvoir bénéficier d'un pass plus doux. Just my 2 cents !

3 sem 1 J'aime Répondre

COMMENT ? PAS GRAND-CHOSE NE CHANGE SUR LES PISTES...

- **PEU DE CONTRÔLE**
- **PAS DE RÉPRESSION**
- **PAS DE PANNEAUX**
- **UNIQUEMENT DE LA PÉDAGOGIE ET DU DIALOGUE ET COMPTER SUR LE SENS CITOYEN DE CHACUN**
- **ET QUELQUES COMMUNICATIONS** :
 - Affiches en point de vente
 - Visuel plan des pistes
 - Site web mairie et partenaires
 - **ET POURQUOI PAS VOTRE AIDE ? Vous êtes des leaders d'opinion pour nos clients.**



Nos pisteurs ne sont pas policiers

Com' =
Nouveau plan
des pistes

PLAN DES PISTES
NORDIC NÉVACHE

JE PAYE MON PASS POUR PROFITER DE CES ESPACES AMÉNAGÉS

Notre équipe de pisteurs-secouristes passionnés s'active tout au long de l'hiver pour votre plus grand plaisir. Ils balisent les itinéraires pour ne pas s'y perdre, sécurisent les potentiels dangers, dament la neige avec une machine, vous secourent en cas de pépin et préparent même le terrain dès l'automne !

À ski, à pied, en traîneaux, en raquettes... Vous profitez d'itinéraires aménagés. Vous devez contribuer par l'achat d'un forfait en choisissant la formule adaptée à vos activités :

NORDIC PASS	✓	✓	✓	✓	✓	✓
PASS ÉVASION			✓	✓	✓	✓
ALPIN PASS	✓	✓	✓	✓	✓	✓
BON PLAN NÉVAPASS	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Com' =
Visuel
existant
depuis 3
ans, à
améliorer

PIÉTONS, RAQUETTES, RANDONNEURS...
VOUS PROFITEZ DES PISTES QUI VOUS SONT DÉDIÉES OU DES ITINÉRAIRES PARTAGÉS ?

10 km de pistes piétons-raquettes & 5 itinéraires raquettes (15 km)

Col de la Roche

ADOPTÉ LE GESTE CITOYEN EN CONTRIBUANT À L'ENTRETIEN DE CES ESPACES DÉDIÉS À VOTRE PLAISIR.

FORMULES « CONTRIBUTION VOLONTAIRE » EN VENTE À L'OFFICE DU TOURISME & AU CHALET DES PISTEURS





DANS LES PAGES SUIVANTES...

NOUS VOUS DONNONS

- **Quelques questions que les gens se posent.**
- **Avec les réponses qu'il est possible d'y apporter !**



VOUS DITES VOULOIR INVESTIR...

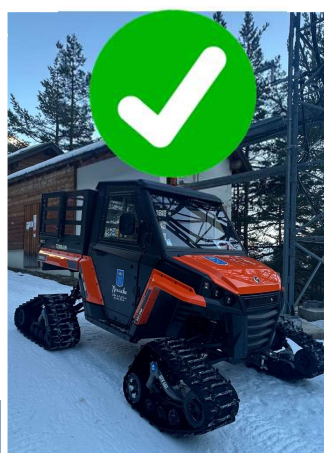
CONCRÈTEMENT, À QUOI SERVIRA L'ARGENT RÉCOLTÉ ?

#1 = PARTICIPER AU FINANCEMENT LE FONCTIONNEMENT LIÉ AUX ACTIVITÉS HORS SKI

Frais de damage, personnel pour les secours, le balisage, l'entretien... Qui représentent environ 20% des dépenses actuelles.

RÉNOVATION DU TÉLÉSKI DE CHAMP BELLET

Estimatif travaux : plus de 120 000€



ENGIN 4 SAISONS

Coût : environ 30 000 €



AMÉLIORATION SITE DE REPLI ÉCHELLE

y compris pour les piétons, raquettes, chiens de traîneaux...



Estimatif projet = 1 million d'€

RÉTABLIR LA LIAISON NÉVACHE/VAL-DES-PRÈS = VOIE VERTE 4 SAISONS



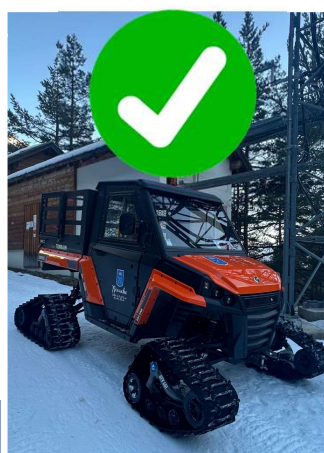
RENOUVELER NOTRE SIGNALÉTIQUE

Estimatif projet : 30 000€



RÉNOVATION DU TÉLÉSKI DE CHAMP BELLET

Estimatif travaux : plus de 120 000€



ENGIN 4 SAISONS

Coût : environ 30 000 €



AMÉLIORATION SITE DE REPLI ÉCHELLE

y compris pour les piétons, raquettes, chiens de traîneaux...



Estimatif projet = 1 million d'€

RÉTABLIR LA LIAISON NÉVACHE/VAL-DES-PRÈS = VOIE VERTE 4 SAISONS



RENOUVELER NOTRE SIGNALÉTIQUE

Estimatif projet : 30 000€



Un rêve à long terme...



BÂTIMENT D'ACCUEIL 4 SAISONS

Estimatif travaux : non chiffré à ce jour, mais plusieurs centaines de milliers d'€

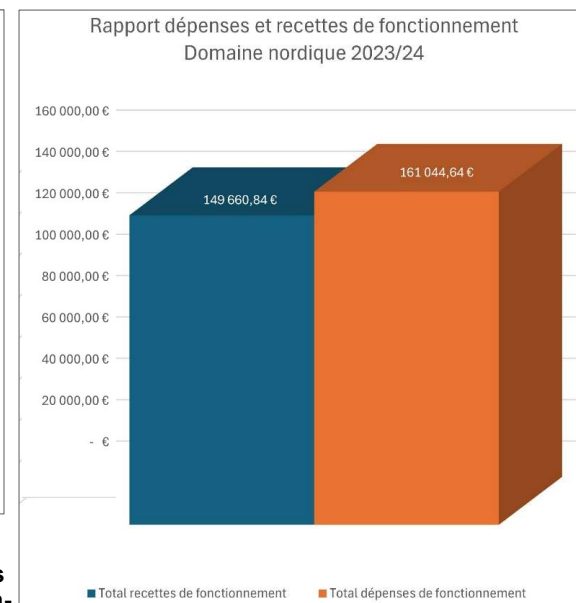
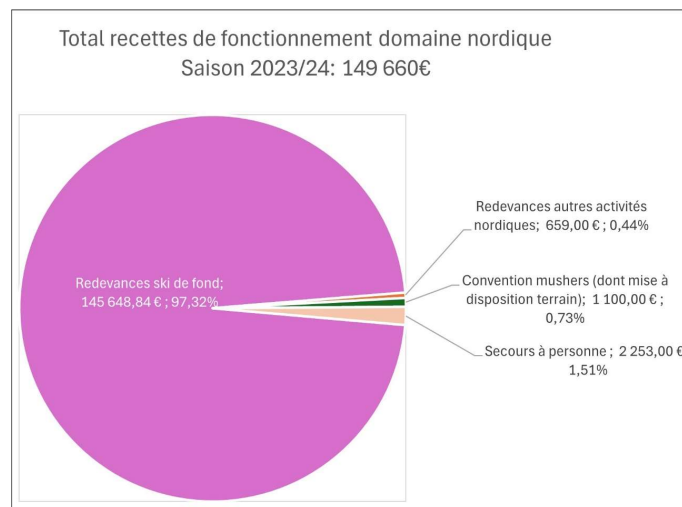
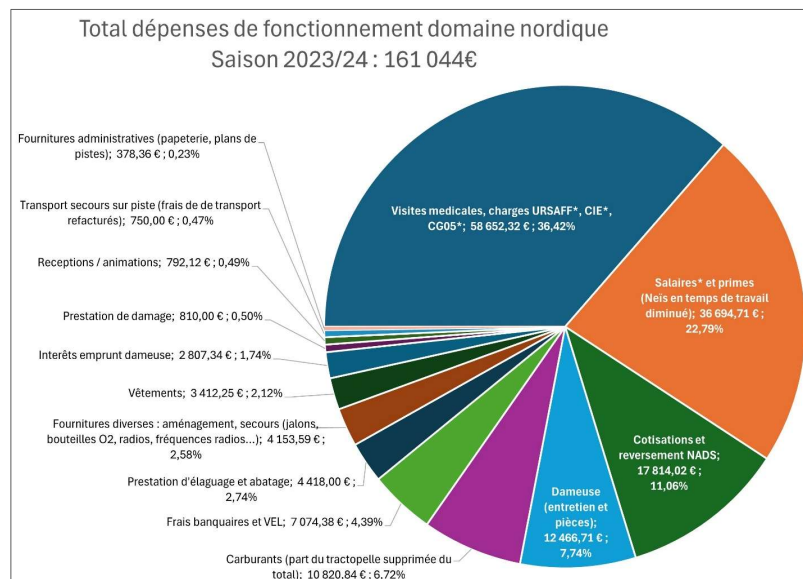


AMÉLIORATION DES PISTES ET ITINÉRAIRES DU DOMAINE

y compris pour les piétons, raquettes, chiens de traîneaux...

POURQUOI NOUS DEMANDER DE TOUJOURS PAYER ? COMBIEN ÇA COÛTE ET ÇA RAPPORTE LE DOMAINE NORDIQUE ?

- **Déficit de fonctionnement 2023/2024 estimé à 11383 €, hors investissement** = un déficit bien plus important avec les investissements (*par exemple, une dameuse coûte 250 000 €*)
- **Ceci est un estimatif** : marge d'erreur comptable dans un sens comme dans l'autre : certaines dépenses liées au domaine nordique sont utiles par ailleurs (*par exemple, les vêtements sont utilisés en été pour d'autres activités*) tandis que certaines dépenses sont comptabilisés ailleurs (par exemple, le travail fait par les Services Techniques de la Mairie au profit du nordique)
- **Avec les baisses de dotations de l'état, la commune est contrainte d'essayer d'équilibrer les comptes** : c'est la raison pour laquelle il est demandé à tous les pratiquants de contribuer.



A NOTER : le déficit comptabilisé l'an dernier est sans doute le plus faible jamais enregistré, notamment car au fil des années nous avons réussi à maîtriser les dépenses et surtout augmenter les recettes (il y a 10 ans, le chiffre d'affaires était de 50 000 € environ sur la saison). Les **activités hors skis** représentent à ce jour à **20% des dépenses** (estimatif) contre **seulement 1,07% des recettes (réel)**.



POURQUOI NE PAS LAISSER FAIRE LA NATURE ET ARRÊTER DE D'AMÉNAGER TOUS CES ITINÉRAIRES (damage, balisage, entretien...) ?

- **SANS ENTRETIEN, LES PISTES ET ITINÉRAIRES AMÉNAGÉS SERAIENT BEAUCOUP MOINS FACILEMENT PRATICABLES.** Par exemple, les pistes piétons/raquettes autour du village sont utilisées par beaucoup pour se déplacer dans le village, car préférable à la route souvent verglacée : sans entretien régulier (fraisage par la dameuse), ces pistes seraient tout autant verglacées.
- **LA NATURE « FAIT AINSI » SUR LA QUASI-TOTALITÉ DE LA COMMUNE NON AMÉNAGÉE**
 - Les usagers **peuvent accéder librement à tous les sommets, lacs, chemins...** La commune **aménage qu'une infime** partie pour les montagnards les moins aguerris.
- **LES PRATIQUANTS SONT DEMANDEURS D'ITINÉRAIRES AMÉNAGÉS**
 - **Pistes piétons** autour du village = l'utilisateur **préfère marcher sur les chemins entretenus** en bord de rivière **que au milieu des voitures sur la route verglacée et parfois dangereuse**. Le constat est que si on ne propose pas de pistes piéton/raquettes, les marcheurs se retrouvent sur pistes de ski de fond au grand désespoir des skieurs car eux payent déjà et cela abîme les pistes. D'ailleurs, quand il neige nous damons souvent les pistes piétons/raquettes avant celles de ski de fond.
 - **Itinéraires** (du Col de l'Échelle, de la Haute Vallée mais aussi raquettes) : de nombreux usagers veulent **découvrir la nature en autonomie** mais veut être **rassuré par un itinéraire balisé, où il se sent plus en sécurité**
 - **À noter** : il y a une **forte demande clients** pour l'accès aux **itinéraires de montagne** (Col de l'Échelle + Haute Vallée + Liaison) **à ski de fond mais aussi dans les autres pratiques** : savoir quand sera entretenu (=damé) le Col de l'Échelle ou la Haute Vallée **est la demande principale que nous avons durant l'hiver** (par mail, téléphone, de vive voix ou sur les réseaux sociaux)
- **UNE BONNE PARTIE DES PRATIQUANTS NE VEULENT PAS FAIRE D'EFFORTS**
 - **D'un côté il y a les pratiquants les plus aguerris, prêts à faire des efforts** (se familiariser avec la sécurité en montagne, s'équiper de matériel adapté à la neige profonde, préparer sa sortie avec une carte, etc) : **ils peuvent profiter librement de toute la montagne non aménagée**
 - **De l'autre, il y a des pratiquants qui veulent pouvoir profiter de la montagne un peu plus simplement** : parce qu'ils ont une condition physique moins bonne, qu'ils ne veulent pas s'embêter avec du matériel couteux et/ou lourd-encombrant, qu'ils veulent marcher tout simplement comme ils le font en été... Mais **marcher à pieds dans la neige ne se fait pas sans le passage préalable d'un engin**, par exemple une dameuse. **Nous aménageons des itinéraires (damage, balisage...) : pour permettre à plus de monde, y compris les pratiquants les moins aguerris, de découvrir les joies de la Montagne.** Malgré que ces itinéraires soient aménagés, rappelons aux pratiquants que la montagne est belle mais parfois imprévisible et qu'il convient de préparer sa sortie, notamment en prenant le matériel adéquat.



VOUS RENDEZ PAYANT L'ACCÈS À LA NATURE ET À LA MONTAGNE ?!

- **NON. Uniquement aux espace aménagés**, c'est-à-dire sur lesquels **notre équipe de pisteurs-secouristes passionnés s'active** tout au long de l'hiver pour **votre plus grand plaisir** :
 - Ils **balisent les itinéraires** pour ne pas s'y perdre,
 - **Sécurisent** les potentiels **dangers**,
 - **Dament** la neige **avec une machine** pour vous permettre d'évoluer plus facilement,
 - vous **secourent** en cas de pépin
 - et **préparent** même le terrain **dès l'automne** !
- **Concrètement, les itinéraires aménagés sont** :
 - Des **3 itinéraires de montagne**
 - Des **3 itinéraires raquettes**
 - Des **quelques dizaines de kilomètres de piste accessibles aux piétons/raquettes** autour du village
 - Du **pas de tir de Biathlon**
 - Des **zones accessibles aux chiens de traîneau**
- Une **infime partie de la commune** es « aménagée » = **plus de 99% de la commune** reste « la nature sauvage » accessible **gratuitement....**

ITINÉRAIRES RAQUETTES

- 1 **LES ARRAS**
Départ chalet des pisteurs ou Plampinet, 6 km aller/retour
- 2 **LA COMBE SAINT-MARTIN**
Départ téléski de Champ Bellet, boucle de 3 km
- 3 **LE BELVÉDÈRE DE NÉVACHE**
Départ sommet du hameau de Ville-Haute, boucle de 4 km

PISTES PIÉTONS RAQUETTES AUTOUR DU VILLAGE

PAS DE TIR DE BIATHLON

ZONES ACCESSIBLES AUX CHIENS DE TRAÎNEAU

ITINÉRAIRES DE MONTAGNE

- 12 **COL DE L'ÉCHELLE**
10 km Aller/Retour
- 13 **HAUTE VALLÉE**
Névache/Laval
18 km Aller/Retour
- 14 **LA LIAISON**
Plampinet/Val-des-Près
10 km Aller/Retour



PEUT ON ÉVITER LES ITINÉRAIRES AMÉNAGÉS POUR NE PAS PAYER LE PASS ÉVASION ?

J'EMPRUNTE JUSTE UNE PARTIE D'ITINÉRAIRE AMÉNAGÉ, DOIS JE PAYER ?

- **À CHAQUE ITINÉRAIRE AMÉNAGÉ SOUMIS À LA REDEVANCE « PASS ÉVASION », UNE OU PLUSIEURS ALTERNATIVE(S) GRATUITE(S) !**
 - (hors pas de tir de Biathlon et zones chiens de traîneaux)
- **EXEMPLES d'alternatives aux itinéraires aménagés :**
 - **Col de l'Échelle =**
 - On peut emprunter le GR (de Fanager à la chapelle bon rencontre) puis marcher « hors trace » sur le plateau.
 - **Haute Vallée de la Clarée =**
 - Idem on peut utiliser le sentier au bord de la Clarée (le même que celui utilisé l'été).
 - **Itinéraires raquettes :** dans toute la montagne, des randonnées en raquettes accessible gratuitement en pleine nature. Attention, n'oublions pas que la montagne est belle mais parfois imprévisible et qu'il convient de préparer sa sortie (notamment en s'équipant de matériel adapté, y compris le kit DVA-pelle-sondre) voire de se faire accompagner par un professionnel.
 - **Pistes piétons/raquettes :** Utiliser la route, puisque ces pistes sont toutes à proximité du village et permettent de relier chacun des hameaux ailleurs que par la route
- **VOUS UTILISEZ JUSTE UNE PETITE PARTIE D'ITINÉRAIRE AMÉNAGÉ ?...**
 - Comme pour le reste de la mise en place de ce nouveau pass évasion, nous nous basons sur le **sens citoyen de chacun, tolérance et souplesse :**
 - **C'est à chaque pratiquant de faire la part des choses :** si j'estime que ça m'a bien servi de profiter de l'itinéraire aménagé, je peux participer entièrement, ou je peux prendre une redevance à 2... **Je participe à hauteur du service que j'estime avoir utilisé**, en gardant en tête que le prix reste modeste et que la commune ne gagne pas d'argent à vous proposer ces itinéraires aménagés



« JE SUIS D'ACCORD DE FAIRE PAYER POUR LES ACTIVITÉS HORS SKI MAIS IL FAUT PLUS DE SERVICE EN FACE »

ALLEZ VOUS ENTRETENIR PLUS SOUVENT CES ITINÉRAIRES QUI DEVIENNENT PAYANT ?

• LES SERVICES QU'ON PROPOSE DÉJÀ ET QUI ONT UN COÛT =

- **Entretien, balisage et signalétique de tous les itinéraires dédiés à chaque pratique** (itinéraires raquettes, pistes piétons/raquettes, zones chiens de traîneaux, pas de tir de biathlon...)
- **Entretien, balisage des itinéraires multi-pratiques** : piste des Clapières, itinéraires de montagne...
- **Accueil** : WC, parkings déneigés, zone de pique nique entretenues, diffusion du plan des pistes...
- **(re)Création d'un 3eme itinéraire raquette** « le Belvédère de Névache »
- **Amélioration des itinéraires de repli** chiens de traîneaux
- **Travail pour éviter les conflits d'usages** et mieux faire cohabiter les usagers (signalétique, itinéraire dédiés...)

• CE QU'ON FERA SI PARTICIPATION PLUS IMPORTANTE DE TOUS LES PRATIQUANTS :

- Modernisation et amélioration de la **signalétique** ?
- Création de **nouveaux itinéraires** raquettes ?
- Création de **fiche détaillée sur les itinéraires** (trace GPX, topo...) ?
- **Amélioration des itinéraires chiens de traîneaux** ?
- Création de **nouvelles aires de pique nique** ?
- Réouverture de la **liaison Plampinet-Val-des-Près** ?
- **AUTRES ?**

- **Attention : sur itinéraire aménagé ou non, n'oublions pas que la montagne est parfois imprévisible et qu'il convient de préparer sa sortie** : s'équiper du matériel adapté à la montagne et au froid, y compris les équipements de sécurité selon votre itinéraire, prévoir boisson et nourriture, consulter le bulletin météo et celui des risques avalanche, choisir un itinéraire adapté à sa condition physique et ses connaissances de la montagne, se faire encadrer par un professionnel...

• ENTRETENIR PLUS SOUVENT LES ITINÉRAIRES AMÉNAGÉS ?

• Entretien en dameuse :

- Nous entretenons **déjà environ 1 fois par semaine** les itinéraires concernées, quand ils sont faisables en machine (enneigement suffisant).
- Les itinéraires multi-pratiques ou les pistes destinées uniquement aux piétons/raquettes **n'ont pas besoin d'un entretien aussi régulier que les pistes de ski de fond**.
 - Il faut **garder en tête le coût écologique et économique du damage** (la dameuse consomme entre 15 et 20l de carburant par heure) pour le **faire à bon escient et quand cela est utile**, pour limiter l'impact financier et évologique. L'idée de la mise en place du Pass Évasion étant de financer les frais déjà engendrés, pas de financer des frais supplémentaires !
- **Vigilance accrue** pour que l'état de ces itinéraires restent correct (éviter la glace, etc)

• Entretien hors dameuse

- Nous avons déjà **accru l'entretien des itinéraires piétons/raquettes avant l'arrivée de la neige** (élagage, nettoyage...)
- Nous **allons augmenter progressivement la vigilance sur l'état de ces itinéraires**, par exemple en passant en raquette ou engin léger les lendemains de chutes de neige... Même si dans le cas des itinéraires raquettes, nous estimons qu'ils doivent rester suffisamment « nature » pour expérimenter ce que c'est de pratiquer avec de la neige poudreuse quand cela est le cas.



POURRIEZ VOUS LAISSER TOUT CELA GRATUIT ?

POURRIEZ VOUS TROUVER L'ARGENT AILLEURS ? PAR EXEMPLE LES PARKINGS ?

- **NOUS SOUHAITONS QUE TOUS LES PRATIQUANTS PARTICIPENT, POUR ARRÊTER L'INJUSTICE DONT SONT VICTIMES LE SKIEURS DE FOND À CE JOUR :**
 - La redevance pour le ski de fond est obligatoire depuis plusieurs décennies : **les skieurs de fond sont quasiment les seuls à contribuer aux recettes du domaine nordique, alors que les coûts sont répartis entre tous les pratiquants :**
 - La redevance ski de fond représente à ce jour 98% des recettes, alors que les pistes de ski de fond représentent 80% des coûts...
 - Pour **faire face à l'augmentation des coûts de fonctionnement (carburants, électricité...), les domaines nordiques augmentent chaque année le prix des redevance ski de fond**
 - Par exemple, le **Nordic Pass saison** est passée de **130€ en 2023 à 140€ en 2024**
 - À noter que **les skieurs de fond participent y compris sur les itinéraires partagés qui étaient « gratuits » jusque là (Col de l'Échelle, Haute Vallée) :**
 - Comptage un jour de damage de la Haute Vallée =
 - Février 2023 de 9h à 12h =
 - 180 skieurs de fond, dont plus de 80 % détenteurs d'un Nordic Pass !
 - Février 2024 de 10h à 12h45 (à 10h, de nombreux fondeurs déjà passés) =
 - 23 skieurs de fond, 100% avec un forfait !
 - 30 raquettes / 58 piétons / 16 skieurs de rando
- **TROUVER L'ARGENT AILLEURS, PAR EXEMPLE FAIRE PAYER LES PARKINGS PLUTÔT QUE TOUT CELA.**
 - C'est une idée en **cours de réflexion**
 - Néanmoins, nous avons déjà mis en place ce « **pass évasion** » **car proposé et voté à l'ensemble des Alpes du Sud** (départements 04, 05, 06)
 - Ce serait sans doute plus simple car payer son stationnement est de plus en plus ancré dans le quotidien des gens. Néanmoins nous **faisons le pari que les pratiquants ont conscience** des services qui leur sont proposés et qu'ils seraient **prêts à participer à financer leur entretien des itinéraires aménagés pour leur plaisir**
 - La **double peine pour le skieur de fond qui paye déjà son forfait** ? Trouver des solutions pour eux ?



« ÇA RISQUE D'ÊTRE TRÈS COMPLIQUÉ DE CONTRÔLER CERTAINES PRATIQUES COMME CELLE DU CHIEN DE TRAÎNEAU OU DU BIATHLON, NON ?

- **NON. NOUS TRAVAILLONS EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LES PRESTATAIRES QUI PROPOSENT LES ACTIVITÉS COMME LES CHIENS DE TRAÎNEAU OU LE BIATHLON.**
- **Ce sont les mushers ou moniteurs qui s'assurent que les clients sont bien en possession de la redevance adaptée pour pratiquer l'activité.**
 - **Le client peut acheter sa redevance au préalable** en caisse, sur internet... **Notamment tous les clients qui pratiquent les activités nordiques à la semaine ont déjà un Nordic Pass.**
 - **Sinon, vente de la redevance Pass Évasion** (ou autre si besoin) **directement par le prestataire ou son éventuel revendeur** : engagement du prestataire de s'assurer que son client est en possession de la redevance, et de la collecter directement si besoin (comme le fait l'ESF pour le pas de tir de biathlon par exemple) avec paiement unique par le client (en différenciant la prestation (chien de traîneau, biathlon...) de la redevance)
- NB : les revendeurs de redevance nordique de tous types sont commissionnés; et cela simplifie le parcours de leurs client. N'hésitez pas à prendre contact avec le service activités touristiques (Neïs Jaillet) si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur la revente de Nordic Pass ou Pass Évasion !

